

## Ce qu'est un Conseil de quartier

Un organe consultatif indépendant  
de la mairie mais associant les habitants  
à la gestion municipale.

Un lieu de concertation, d'échanges,  
d'expression et de proposition.

## Conditions pour postuler

Résider ou travailler dans le quartier.  
Pas de limite d'âge.

Un engagement pour trois ans mais  
avec la possibilité de démissionner.  
Il est, par contre, impossible de siéger  
dans plusieurs Conseils de quartier.

Pour plus d'informations et  
pour vous inscrire sur la liste des candidats  
(possibilité de s'inscrire sur place)  
contactez Sandrine Persillon au **05 58 05 87 52**  
ou [sandrine.persillon@montdemarsan.fr](mailto:sandrine.persillon@montdemarsan.fr)

**mon quartier  
notre cadre de vie  
décidons ensemble**

**Bourg Neuf / Crouste**  
3 décembre, 18h30  
École primaire Bourg Neuf

**Saint Jean d'Août**  
8 décembre, 19h30  
Maison des associations  
Bld de Candau

**Dagas/Beillet/Chourié/Laguille**  
16 décembre, 19h  
École primaire du Beillet

**Barbe d'Or**  
3 décembre, 19h30  
Maison des Sports

**Hippodrome**  
10 décembre, 18h30  
Bar de l'hippodrome

**Saint-Médard**  
10 décembre, 19h30  
Château de Nahuques

**Peyrouat / Argenté  
Nonères**  
8 décembre, 18h30  
Salle Georges Brassens

**Centre ville**  
4 décembre, 19h30  
Mairie, salle conseil municipal

**Harbaux / Tuco / Pouy  
Arènes / Rigoles**  
4 décembre, 18h30  
École des Arènes

Hippodrome

Hippodrome

St-Jean d'Août  
Peyrouat / Nonères  
Argenté

Harbaux / Tuco / Arènes  
Rigoles / Pouy

Centre-ville

Bourg-neuf

St-Médard

**CONSEILS  
DE QUARTIER**  
ANNÉES 2015-2017  
**MONT DE MARSAN**



# Composition des Conseils

15 personnes siègeront dans chaque Conseil de quartier. Parmi elles, deux élus, les treize autres étant issues d'une liste de volontaires sur laquelle chacun peut s'inscrire, quel que soit son âge, sa nationalité, son ancienneté dans la ville...  
**Seule condition : aimer son quartier et avoir envie de le faire vivre. Ces conseils doivent pouvoir être divers, mixtes, intergénérationnels.**

De cette liste de volontaires, huit membres sont tirés au sort lors des réunions publiques organisées tout au long du mois de décembre (dates et lieux en première page). Ces réunions de mise en place des Conseils de quartier de Mont de Marsan seront donc un moment fort. Les cinq autres membres sont désignés par le Maire ultérieurement.

Par la suite, les 15 membres organiseront leur mode de fonctionnement et mettront en place la présidence de leur Conseil, qui sera assurée conjointement par l' élu référent et par un membre élu par le Conseil. Tout au long du processus de mise en place la population sera informée et le Conseil de quartier invitera au moins une fois par an l'ensemble des habitants du quartier à participer à une réunion plénière.

## CONSEILS DE QUARTIER MONT DE MARSAN



Abords du terrain du Pégly sécurisés



Accueil des nouveaux arrivants deux fois par an



Présentation d'aménagements aux riverains



La fête des jardins, dernier dimanche d'avril



La Médiévale, début septembre

# Pourquoi s'engager dans les Conseils de quartier ?

mon quartier  
notre cadre de vie  
décidons ensemble



Remise de la Marianne d'Or 2010 en récompense du travail accompli autour de la démocratie locale



Aménagements du parc Jean Rameau



Aménagements de la Place Pitrac



Vide-greniers gratuits

Associant des habitants d'une ville à la gestion municipale, les Conseils de quartier sont associés à l'élaboration de nombreux projets municipaux. **Ils proposent l'action aux élus**, et permettent d'éclairer les décisions du conseil municipal sur tout projet intéressant directement le quartier.

L'idée étant qu'ils soient un **relais important entre la Ville et la population du quartier**, la clef de voûte du dispositif de démocratie locale et de consultation des habitants, une caisse de résonance pour faire remonter les attentes des administrés, comme pour participer à l'information des habitants sur les projets de la Ville.

Les Conseils de quartier sont aussi un **lieu d'information et de débats**, un cadre pour exposer ses arguments, recueillir et chercher à comprendre les différents points de vue, mettre en relation, intégrer les nouveaux arrivants. Ils ont vocation, par le dialogue qu'ils établissent, à **améliorer le vivre-ensemble** et peuvent **susciter des projets créateurs d'une dynamique de quartier, fédérant les divers acteurs locaux.**

Les Conseils de quartier disposent d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement. **Une enveloppe annuelle pour les projets d'aménagement et d'améliorations de leurs propositions est votée par le Conseil municipal.**

C'est un outil formidable de démocratie que nous avons mis en place !

*Jérémy Le Barrioussac*